

APR Formes d'économie collaborative (DARES-DREES)

Synthèse du Rapport Mondes de l'Emploi Étudiant à l'heure Numérique (MEENU)

Marie **Trespeuch**, Sorbonne-Université, GEMASS (Responsable scientifique)
Elise **Tenret**, Université Paris Dauphine, IRISSO
Elise **Verley**, Sorbonne-Université, GEMASS

En collaboration avec :

Feres **Belghith**, OVE
Alexandra **Frenod-Dunand**, GEMASS
Jean-François **Giret**, Université de Bourgogne, IREDU

Sur les 2,6 millions d'étudiants que compte la France, l'Observatoire national de la vie étudiante établit que 40 % d'entre eux exercent, en parallèle de leurs études, une activité rémunérée (hors stages) (Belghith, Ferry, Patros, & Tenret, 2021). Face à l'allongement du temps des études, la recherche de financements par le biais d'activités rémunérées peut s'avérer cruciale. Or, depuis quelques années ont émergé des **plateformes et des applications numériques s'adressant spécifiquement à des étudiants**, leur promettant un accès facilité à des jobs variés, bien rémunérés et faciles à insérer dans leurs emplois du temps. La crainte d'une **uberisation** du marché du jobbing étudiant s'est développée dans les médias à partir de 2017. Le statut de micro-entrepreneur qui est fréquemment exigé pour travailler via ces plateformes permet d'être indépendant et de ne pas dépendre d'un employeur en particulier ; il protège toutefois moins les étudiants, comme les autres travailleurs, en cas d'absence de missions ou d'accident du travail. Le contexte d'épidémie de Covid19 et de confinements successifs pendant lequel s'est en partie déroulée notre enquête a aussi servi de révélateur des difficultés que peut recéler ce statut pour la population estudiantine.

Partant du constat d'une montée en puissance de plateformes numériques d'emploi dans plusieurs domaines d'activité (notamment les plateformes de VTC ou de livraison de repas), ce rapport s'intéresse plus spécifiquement à l'effet de ces transformations sur l'emploi étudiant. Cette recherche répond ainsi aux questions suivantes : observe-t-on une uberisation de l'emploi étudiant ? Quels sont les usages et l'engagement des étudiants sur les plateformes d'emploi ? Quels sont les effets de ces activités sur leurs conditions de vie, leur rapport au travail rémunéré, la réussite dans leurs études ?

Le choix de s'intéresser à la population des étudiants s'est imposé pour trois raisons : 1) il s'agit d'une population jeune, censément familière des outils numériques, 2) les étudiants occupent, pour une large partie d'entre eux, une activité rémunérée en marge de leurs études, enfin 3) la population étudiante est connue comme relativement précaire et en proie à des difficultés économiques parfois importantes.

Le projet MEENU : une étude qualitative et quantitative

Cette synthèse est issue d'un rapport rédigé dans le cadre de l'Appel à projets « Formes de l'économie collaborative » lancé en 2018 par la DARES et la DREES. Menée par une équipe de sociologues¹, la recherche a suivi une méthodologie à la fois qualitative et quantitative, en mobilisant des observations, des entretiens et l'exploitation de l'enquête « Conditions de vie » de l'observatoire de la vie étudiante.

Observations

- **En ligne** : les observations en ligne ont permis de dessiner le paysage de l'emploi étudiant sur internet et d'identifier les principaux acteurs à suivre sur le projet. Une exploration systématique des résultats du moteur de recherche de Google sur les jobs étudiants puis des observations plus approfondies de chacun des sites ont permis d'identifier qui étaient les initiateurs, leurs objectifs principaux, leur fonctionnement, et ainsi de catégoriser les différents intermédiaires en quatre types distincts.

- **Plateforme (start-up)** : une des plateformes de jobs étudiants nous a ouvert ses portes en septembre et octobre 2019 pour réaliser des observations (douze heures au total, par deux membres de l'équipe). Deux moments ont été observés : d'abord le processus de recrutement d'étudiants sous la forme d'« entretiens de personnalité » d'une quinzaine de minutes chacun (dix entretiens ont été observés) ; ensuite une après-midi de formation (gratuite) dispensée par des employés de la start-up auprès d'étudiants volontaires inscrits sur la plateforme sous la forme d'ateliers (écrire un CV, valoriser son statut de micro-entrepreneur,...).

Entretiens

Des entretiens ont été menés d'abord avec des responsables de treize plateformes proposant des emplois à des étudiants. Par ailleurs, 57 entretiens ont été menés avec des étudiants aux profils variés. Enfin, cinq particuliers employant des étudiants pour des cours particuliers et/ou du babysitting ont été interrogés afin d'avoir quelques compléments côté employeurs.

L'enquête Conditions de vie (CdV) de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)

L'enquête Conditions de Vie (CdV) est réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), tous les trois ans depuis 1994, auprès d'un échantillon aléatoirement sélectionné au sein de la population étudiante en France. Afin de quantifier et identifier socialement les étudiants qui travaillent spécifiquement *via* des plateformes, nous avons mené, en amont de sa passation, une réflexion sur le volet du questionnaire intitulé « Activités rémunérées », de manière à actualiser les anciennes catégories d'activités proposées (question D46), et soumettre des questions spécifiques sur le recours aux plateformes d'emploi sur Internet, notamment sur quels types d'activités (D48, D49), et sur la perception des expériences d'emplois réalisées par ce biais, par rapport à leurs autres expériences d'emploi (D50). Les questions de ce volet « activités rémunérées » ne permettent pas d'être comparées à des résultats passés car elles ont été posées pour la première fois en 2020, mais elles permettent de dresser de premiers constats qui pourront ensuite servir d'étalon de comparaison dans les années à venir. Pour la dernière édition de l'enquête, réalisée au printemps 2020, un échantillon aléatoire de 250 000 étudiants dans l'enseignement supérieur français (IUT, STS, Universités, Ecoles, CPGE) ont été contactés pour répondre à un questionnaire en ligne et **les réponses de 60 014 étudiants ont pu être exploitées.**

¹ Nous tenons ici à remercier Morgan Kitzmann, postdoctorant sur le projet et Hélène Malmarmey, doctorante à l'Université Paris Dauphine, IRISSO, pour leur précieuse aide dans la conduite d'une partie des entretiens et leur participation plus générale au projet.

Les intermédiaires numériques d'emploi : des promesses communes, un espace segmenté

Les intermédiaires numériques d'emploi destinés aux étudiants prennent la forme de sites, de plateformes web ou d'applications mobile dont les promesses générales peuvent être ainsi résumées : trouver rapidement du travail pour des étudiants majoritairement jeunes, bien connectés et se tournant spontanément vers internet ; permettre d'insérer facilement l'emploi du temps professionnel dans l'emploi du temps étudiant – évolutif au cours de l'année ; travailler selon ses besoins financiers, en réalisant des missions ponctuelles et sans engagement à long terme, grâce au statut de micro-entrepreneur.

Au-delà de ces promesses générales, notre recherche montre toutefois la diversité des intermédiaires numériques d'accès à l'emploi pour les étudiants, et une stratification du *jobbing* étudiant en fonction des plateformes mobilisées.

Ces dernières se distinguent notamment par les mécanismes d'appariement mis en oeuvre (intervention plus ou moins forte de la plateforme, intégrant ou non un algorithme), mais aussi par le degré de personnalisation de la relation d'emploi qu'elles impliquent.

Nous avons ainsi identifié quatre types de plateformes :

- **Les agrégateurs de petites annonces d'emplois, ou « *job boards* ».** Les candidats peuvent activer des filtres pour trouver l'activité qui leur convient et postulent ensuite via le site, par le biais d'un CV et d'une lettre de motivation le plus souvent mais sans afficher publiquement leur identité ou leurs compétences.
- **Les *plateformes relationnelles* :** il s'agit des réseaux numériques d'annonces généralistes type GensDeConfiance, ou spécialisées, type Babysittor consacré à la garde d'enfants, qui fonctionnent comme des réseaux sociaux où la confiance naît de l'entresoi ou de connaissances communes qui doivent rassurer sur les compétences des postulants. Sur ces sites, on trouve à la fois des annonces d'emplois et des annonces de candidats cherchant un job et remplissant un profil pour vanter leurs compétences. Un travail de mise en scène de soi est nécessaire. En revanche la plateforme ne se charge que de l'affichage des annonces et n'entre pas dans la relation d'emploi.
- Parmi les intermédiaires qui jouent un rôle plus important dans la relation d'emploi, se trouvent d'abord les sites comme Yoopies ou SuperProf, qu'on pourra appeler les ***plateformes électives***, où les étudiant.e.s construisent un profil, travaillent sur leur présentation, font un choix de photographie raisonné, imaginent les compétences souhaitées par les parents qui seront leurs employeurs. Ces plateformes conseillent d'utiliser le statut de micro-entrepreneur sans l'imposer mais assurent un travail d'intermédiation sous la forme de formulaires administratifs pré-remplis, de guides pour obtenir des aides de la CAF (services d'aide à la personne), de proposition de prendre en charge le paiement. L'appariement se fait manuellement et repose sur un principe d'affinités électives, à la manière d'un site de rencontres amoureuses.
- Enfin, emblématiques d'une intervention forte dans la relation d'emploi, les ***plateformes algorithmisées*** assurent l'appariement, via un algorithme, entre des candidats et des employeurs aveugles en conséquence aux caractéristiques personnelles des étudiants qui ont été pré-sélectionnés par la plateforme auparavant. Le travail de mise en scène de soi est ici allégé, voire inexistant. Le rôle de la plateforme est ici particulièrement fort et prend la forme le plus souvent d'une application, qui gère les propositions d'emploi, les « pousse » aux pools d'étudiants disponibles, fait transiter les rémunérations, fait évaluer les deux parties à la fin de la mission.

.Tableau 1:Tableau récapitulatif de l'offre d'emplois étudiants proposée en ligne

Degré d'intervention de la plateforme Personnalisation de la relation	Faible	Forte
Faible	<i>Job Board</i> Ex : StudentJob, Jobaviz	<i>Plateformes d'emploi algorithmisées</i> Ex : StudentPop, Staffine
Forte	<i>Plateformes relationnelles</i> Ex : Babysittor, GensdeConfiance	<i>Plateformes électives</i> Ex : Yoopies, Superprof

Des affinités électives entre caractéristiques des étudiants et types de plateformes

Ces quatre figures de l'intermédiation numérique dessinent des contraintes, des appropriations et des compétences variables pour les étudiants. Notre recherche établit que les caractéristiques sociales des étudiants varient également selon le type de plateforme. Les plateformes électives et relationnelles, qui font une grande place au réseau personnel et favorisent l'entre soi, accueillent un public plus favorisé et féminisé : les femmes sont ainsi nettement surreprésentées sur les plateformes relationnelles et électives (en lien avec les activités exercées), de même que les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et les étudiants parisiens.

A l'opposé, les plateformes algorithmisées et les *jobs boards* accueillent un public plus diversifié et moins favorisé, ce qui semble aller dans le sens d'une moindre discrimination de certains profils sur ces espaces en ligne : les étudiants boursiers, les étudiants ayant une ascendance migratoire et les étudiants étrangers sont ainsi surreprésentés sur les *job boards* et les plateformes algorithmisées. Ce résultat correspond ainsi à la promesse antidiscriminatoire avancée par ce dernier type de plateforme.

Les transformations du rapport à l'activité rémunérée et à l'emploi du temps des étudiants passés par les plateformes

Ce rapport contribue enfin à montrer certaines **transformations du rapport à l'emploi et à l'emploi du temps** des étudiants passés par les plateformes. Le travail *via* les plateformes est en effet singulier à différents égards : premièrement, il consiste souvent en **missions courtes**, qui se caractérisent par un temps de travail moins important que la moyenne ; deuxièmement, l'émiettement du travail permet une grande flexibilité temporelle, comme le reconnaissent la majorité des étudiants enquêtés, même si cette dernière engendre des coûts. En particulier, chercher des missions suppose, de la part des étudiants, de gérer des sollicitations, d'être aux aguets, et la quête permanente de l'optimisation temporelle peut se faire au prix de stress ou de tension, particulièrement perceptibles pour les étudiants des plateformes algorithmisées. Le travail de présentation de soi, très important sur les plateformes électives, peut également s'avérer chronophage, sans que les étudiants parviennent nécessairement à toujours y voir l'opportunité de développer des compétences professionnalisantes. Enfin, si la multiplication des missions variées permet de valoriser des expériences diverses dans un CV et améliore peut-être l'insertion professionnelle, elle a pour conséquence également de limiter les sociabilités de

travail et de créer un possible désengagement de jeunes qui « empilent » des missions sans lien entre elles.

Le micro-entrepreneuriat : l'indépendance et ses risques

Le rapport a permis également de préciser les **statuts d'emploi** des étudiants passés par les intermédiaires numériques d'emploi, dont on a pu montrer qu'il s'agissait là d'une dimension sous exploitée dans les enquêtes sur les étudiants. Les statuts d'emploi des étudiants passés par le numérique sont très variés, de l'absence de contrat de travail (travail au noir), au statut de micro-entrepreneur, ou à des formes plus classiques de contrat (CDD, CDI, intérim...). Ce sont les plateformes d'emploi algorithmisées qui sont les plus demandeuses de l'acquisition, par les étudiants, du statut de micro-entrepreneurs.

Tableau 2 : Caractéristique du contrat de travail (activité principale) selon le type d'intermédiaire numérique (en %)

	Etudiants exerçant une activité rémunérée	Etudiants passés par le numérique	job boards	pf relationnelles	pf électives	pf algorithmisées	agence de placement
Part de microentrepreneurs	4	9	3	4	3	62	2
Part d'étudiants sans contrat	17	23	25	39	44	5	24
Part d'étudiants en CDI	24	17	25	12	16	8	14
Part d'étudiants en CDD	26	24	24	16	19	9	32
Part d'étudiants en contrat d'interim	10	14	14	11	6	7	18

Ce statut s'avère en soi peu protecteur pour les étudiants à l'instar des autres « travailleurs des applis » (Abdelnour & Méda, 2019) et le contexte spécifique de 2020 l'a particulièrement prouvé : seuls 27 % des étudiants, ayant perdu ou réduit leur activité pendant le premier confinement, déclarent avoir bénéficié de dispositifs de chômage partiel et, de fait, les étudiants micro-entrepreneurs se sont trouvés en première ligne, au regard de la nature de leur activité et de leur statut d'indépendant. Toutefois, à la différence d'autres populations de travailleurs précaires, les étudiants demeurent protégés par d'autres dispositifs liés à leur statut d'étudiant, et admettent que leur situation n'a vraisemblablement pas vocation à durer. Par ailleurs, le travail informel/non déclaré concerne une part non négligeable des étudiants qui travaillent : de ce point de vue, le micro-entrepreneuriat constitue une protection, même minimale, par rapport à l'absence de contrat.

Le statut de micro-entrepreneur génère également une charge administrative dont il faut s'occuper. Si les démarches sont présentées comme simples, il faut toutefois que les étudiants déclarent trimestriellement leurs activités en vue de payer les charges qui incombent à leur microentreprise. Un certain nombre d'étudiants considèrent que la procédure est relativement

simple. Cette perception positive est souvent liée à l'intériorisation d'un discours positif autour de l'indépendance et de la responsabilisation des étudiants (Chambard, 2020), les démarches liées au statut sont perçues comme une contrepartie acceptable au fait d'« être son propre gérant ». Certains étudiants se laissent toutefois surprendre par les contraintes liées à la gestion d'un tel statut, à l'opposé des promesses des plateformes qui en vantent la simplicité. Certains soulignent par exemple les difficultés rencontrées pour déclarer leurs revenus et pour payer leurs charges à temps. Au final, si l'entrée dans le statut semble aisée, la gestion du travail administratif autour du statut est, elle, plus complexe et les étudiants se sentent moins accompagnés dans ces tâches.

Réussite des études et conciliation temporelle

La quête d'un budget temps « équilibré » apparaît enfin comme une dimension centrale dans la façon dont les étudiants entrevoient l'activité rémunérée *via* les intermédiaires numériques. Elle leur permettrait en particulier d'optimiser les temps de recherche d'emploi, de déplacement inter-sites, et de rentabiliser les temps interstitiels (trous dans l'emploi du temps). C'est en tout cas l'impression qu'en ont les étudiants. Il leur serait plus facile de gérer leur emploi du temps, par la flexibilité et l'ajustement au plus près des contraintes individuelles qu'offrent les plateformes. Pour autant, si peu d'étudiants font état d'empiètement de l'activité rémunérée sur le temps studieux (entendu ici comme temps de présence en cours), ils sont inégalement armés pour faire face à une éventuelle recrudescence des sollicitations ou à une montée en puissance de l'activité rémunérée. L'existence de filets de sécurité (notamment *via* le soutien financier parental) permet de limiter les risques « d'éternisation »² dans l'emploi (Pinto, 2014), de décrochage, mais aussi de stress ou de mal-être. A l'inverse, l'absence de ces aides implique pour les étudiants à la fois de gérer leur budget, leur temps et de supporter un coût psychologique souvent élevé.

Ainsi, l'enquête montre que globalement les emplois obtenus par l'intermédiaire de plateformes (en comparaison de ceux obtenus par des canaux traditionnels) ne facilitent pas nécessairement la conciliation entre temps de travail rémunéré et temps d'études. Les étudiants qui les occupent ont aussi des difficultés à gérer leur double activité. Cela peut être lié aux caractéristiques de ces emplois de plateforme, une plus grande instabilité des revenus et la nécessité d'être plus souvent connecté et en attente d'une activité. L'incertitude associée à ces activités influence les manières d'étudier et l'intégration des étudiants. Il est également possible que certaines caractéristiques de ces étudiants ou de ces emplois, non observés dans l'enquête (ou au moins, dans les données qui ont été introduites dans les différentes estimations) affectent également le rapport aux études. Elles pourraient par exemple être liées à la pénibilité de l'activité ou pour les étudiants, à des difficultés financières temporaires et difficilement prévisibles en début d'année qui les conduiraient à passer par des plateformes pour accéder à des emplois.

Conclusion : Une « uberisation » limitée du travail étudiant

A l'origine de ce projet, nous nous demandions si le monde du *jobbing* étudiant s'était profondément transformé, alors que se développent des plateformes numériques d'emploi en direction spécifique de cette population jeune, connectée, qualifiée, flexible et peu revendicative (Pinto, 2014). L'un des grands résultats de ce rapport est que les intermédiaires numériques n'ont pas révolutionné l'accès à l'emploi des étudiants. Contrairement à d'autres

² « L'éternisation. Un présent sans avenir » concerne des étudiants pouvant être pris au piège de l'emploi étudiant et susceptible de glisser vers le salariat peu qualifié (Pinto, 2014).

secteurs comme les transports de personnes ou l'hôtellerie, nous n'avons pas observé de bouleversement radical de l'organisation du marché de l'emploi engendré par l'arrivée des plateformes et applications destinées aux étudiants, ce pour trois raisons.

Premièrement, les modes d'accès numériques à l'emploi sont souvent encadrés dans des mécanismes sociaux plus traditionnels, ainsi que l'ont révélé les entretiens : les pairs, les amis ou l'entourage familial, continuent à jouer un rôle important pour l'accès à l'emploi, voire l'accès aux plateformes d'emploi.

Deuxièmement, l'accès à l'emploi via une plateforme ou une application ne concerne encore qu'une minorité d'étudiants : seul un étudiant sur cinq est passé par une application ou une plateforme d'emploi numérique pour accéder à l'emploi.

Troisièmement, le contenu des activités a peu changé avec le recours au numérique : le soutien scolaire (15% des étudiants exerçant une activité rémunérée), le baby-sitting (18%), l'hôtellerie-restauration (13%) ou encore la vente (16%) demeurent les activités les plus fréquemment exercées par les étudiants, de manière très stable depuis les années 2000.

Nous n'assistons donc pas véritablement à une « uberisation » du travail étudiant. Nous observons plus une frontière poreuse entre micro-entrepreneuriat étudiant et travail informel, qu'une transformation en profondeur des statuts d'emploi des étudiants en lien avec le numérique.

Références

Abdelnour, S., & Méda, D. (2019). *Les nouveaux travailleurs des applis*. Paris: PUF.

Belghith, F., Ferry, O., Patros, T., & Tenret, E. (2021). Etre étudiant en 2020 : entre incertitudes et fragilités. Premiers résultats des enquêtes Conditions de vie des étudiants 2020. *OVE Infos*.

Chambard, O. (2020). *Business Model. L'université, nouveau laboratoire de l'idéologie entrepreneuriale*. Paris: La découverte.

Pinto, V. (2014). *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs "petits boulots"*. PUF.